

Les salaires de la peur...

■ L'épidémie de Covid19 commence à toucher de plein fouet les centres ■ A La Poste comme ailleurs, il est urgent d'imposer des vraies mesures de protection ■ Pour Sud, cela passe par un arrêt de la production le temps de définir les priorités vitales pour la société ■ Notre santé n'a pas de prix et ce n'est pas une prime "Macron" ou 15 centimes en plus pour les prestataires qui enlèvera le danger

Il y a urgence...

Nos patrons ont mis du temps à comprendre la gravité de la situation. Nous avons fait de nombreuses alertes et **les droits de retrait se multiplient** dans le réseau colis. Les directions ont décidé de répondre à cette mise en sécurité des agents comme s'il s'agissait d'un conflit social traditionnel en agitant partout des menaces de retrait de salaires, voire même des sanction disciplinaires. La liste est pourtant longue des centres où des collègues présentant des symptômes ont été identifiés. Pourtant, les directions n'appliquent toujours pas systématiquement les mesures de mise en quarantaine des agents ainsi que le nettoyage complet des ACP et PFC pourtant prévues dans la note DRHG du 17 mars 2020

...à tout stopper !

Les collègues ont raison de faire passer leur santé avant les profits de La Poste. La Direction, dans une véritable fuite en avant, ne prend pas ses responsabilités et pense sûrement que la prime "Macron" nous fera travailler, quelles que soient les conditions de sécurité: **Elle se trompe lourdement.**

Encore plus hallucinant, voilà la proposition "princièrè" faite par la DOTColis IdF à tous les prestataires. Vous noterez en bonus le côté temporaire de la mesure...



SUD exige :

- La fermeture des centres dans l'immédiat
- La reprise de la production pour les seuls besoins vitaux
- Des mesures de protections maximales
- La réinternalisation de la sous-traitance

Le service public qui expose son personnel pour le fric ne sera pas le nôtre !

